



Plan numérique ministériel. Passable, à approfondir

COMMUNIQUÉ

Lors de son déplacement à Poitiers vendredi 27 janvier, le ministre N'Diaye a dévoilé la stratégie numérique du ministère pour 2023-2027 avec comme objectif, entre autres, le renforcement des compétences numériques des élèves.

Parmi les mesures annoncées, une action EMI (éducation aux médias et à l'information) chaque année pour toutes les collégien·nes (et pour une majorité d'élèves de primaire et de lycée) et la généralisation de PIX (évaluation et certification des compétences numériques) en 6^e pour un « bon usage » des outils numériques et réseaux sociaux ». Le ministre évoque aussi le renforcement des compétences numériques de la 5^e à la 3^e.

Si la CGT Éduc'action reconnaît que ce plan numérique est une avancée car il détache le ministère des GAFAM, elle émet cependant un certain nombre de réserves. Tout d'abord, nous récusons l'idée selon laquelle les élèves sont autodidactes face aux connaissances en informatique et que l'enseignement n'aurait qu'un rôle secondaire dans la validation de PIX. D'autre part, nous rappelons que nous ne pouvons approuver ce système de certification qui renforce la validation par compétences et s'attaque à la notion de qualification en renvoyant à l'employabilité individuelle au détriment des garanties collectives. Surtout, nous nous interrogeons sur les moyens de prise en charge et d'encadrement des élèves, particulièrement en 6^{ème}. En effet, comment faire quand l'heure de technologie disparaît alors que bien souvent, c'est dans ce cadre que les élèves étaient formé·es au numérique ? À nouveau, on impose aux personnels de nouvelles missions pour répondre aux lubies ministérielles sans moyens supplémentaires, sans formation spécifique ni heures dédiées.

Nous rappelons aussi à M. le ministre que les actions EMI telles que la *Semaine de la Presse et des Médias* ou d'autres actions en lien avec le CLEMI ou d'autres partenaires, sont déjà au programme de très nombreux collèges et lycées. Et si ce n'est pas le cas, plutôt que d'injonctions, c'est sans doute de moyens, humains et financiers, dont des enseignant·es et professeur·es documentalistes en tête, ont besoin. Alors que les effectifs des classes explosent et que les budgets d'établissements sont en baisse, les choix locaux ne se portent pas automatiquement sur l'achat de presse, les abonnements à une diversité de magazines, l'accueil d'une exposition ou l'intervention d'un·e intervenant·e extérieur·e. Enfin, avec du matériel en état de fonctionnement et en nombre suffisant pour permettre de travailler au moins en demi-classe, la CGT Éduc'action estime qu'il serait sans doute plus aisé de former les élèves au numérique et à son bon usage.

La CGT Éduc'action exige donc de revenir sur l'annonce de la suppression de la technologie en 6^e. Elle dénonce à la fois la politique d'austérité menée depuis des années par les gouvernements successifs et qui est responsable des dégradations des conditions d'apprentissage des élèves, mais aussi les prescriptions pédagogiques descendantes hors-sol et loin de la réalité du travail des personnels.

Montreuil, le 31 janvier 2023